

ELECTIONS CNESER : J-1

Demain aura lieu le scrutin pour le CNESER. C'est une élection importante pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche et pour le SNESUP. Au sein de cette instance nationale élue, la délégation SNESUP porte la voix de la communauté. Avec détermination, nos interventions concernant les formations, la recherche, l'ensemble des textes ayant des conséquences dans l'exercice de nos missions... sonnent juste. Alimentés par les informations nous remontant des établissements, nous sommes en mesure d'avoir une vision d'ensemble du paysage de l'enseignement supérieur.

Les nombreuses prises de positions, dans la quasi-totalité des cas à l'initiative du SNESUP fédérant au-delà de ses propres lignes, ont participé à la diffusion dans la presse des combats que nous menons (indigence des budgets, formation des enseignants, nouvelle licence, INRP, restructuration de l'enseignement supérieur...). Doit-on rappeler que le 22 juillet dernier, à notre initiative, la quasi-totalité des organisations représentées ont suspendu leurs travaux concernant la formation des enseignants laissant seuls QSF et PDE poursuivre cette parodie de CNESER !

Lors du dernier scrutin, le taux de participation était de 12 %. Bien faible, au regard des bouleversements subis par l'ESR, et de l'importance du rôle du CNESER, nous avons à redoubler d'énergie pour voter et faire voter nos collègues à l'urne, dans les établissements le 22 mars prochain.

Utilisez le matériel (4 pages, affiches, tracts et compte-rendu de mandat) mis à disposition sur le site du SNESUP : <http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-agenda-du-SUP?aid=5560&ptid=6>

POUR VOTER ?

Le scrutin CNESER aura lieu le 22 mars dans les établissements. Il doit être ouvert 10 heures, dans un seul bureau de vote par établissement. Les sections de vote – ouvertes dans les sites éloignés – ne sont, elles, ouvertes que 6 heures. Seuls, pourront voter le 22 à l'urne, les collègues présents dans l'établissement (pas de procuration).

LE 22 MARS 2011 au bureau de vote – ELECTIONS CNESER - VOTER, FAIRE VOTER SNESUP (avec le soutien du SNCS, du SNEP et du SNETAP)

- POUR DEFENDRE ET PROMOUVOIR LE SERVICE PUBLIC
- POUR AFFIRMER L'ATTACHEMENT DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE AU CNESER
- POUR RENFORCER LE ROLE DU SNESUP AU CNESER ET POUR Y AMPLIFIER SA PRESENCE ET CELLE DES SYNDICATS DE LA FSU

Demain, jour du scrutin, une permanence est organisée au siège du SNESUP. En cas de difficulté, n'hésitez pas à appeler le 01.44.79.96.18 – cneser@snesup.fr

Un gaspillage indécent...

Alcimed, Bearing Point, Deloitte, Erdyn, Inéum... Ces noms, il y a encore quatre ans, étaient inconnus du milieu universitaire. Ces cabinets de conseil, en facturant grassement des prestations de service, du conseil en GRH « LRU » à l'élaboration des dossiers répondant aux appels d'offres du « plan Campus » et du « Grand Emprunt » (équipEX, labEX, IDEX), ont englouti des sommes faramineuses. L'endogamie apparente des rédacteurs tant des appels d'offre que des réponses ne fait plus mystère... mise à part leur rétribution par le MESR et les établissements.

L'urgence que le gouvernement a imposée aux établissements, en faisant travailler dans la précipitation la communauté universitaire déjà surchargée, les a encouragés –avec l'appui du Ministère– à faire appel aux services d'offices privés prétendant « accompagner les orientations des politiques publiques ⁽¹⁾ », et prescrire « les besoins en compétences dans les métiers de la recherche ⁽²⁾ ». Cette sous-traitance auprès de telles officines, connues pour leurs talents de communication mais n'ayant pas la capacité d'une expertise sérieuse des activités et projets universitaires, contribue aux gaspillages financiers associés à la course au label « d'excellence » ; elle accompagne une mise en concurrence stérile entre et à l'intérieur des établissements ; elle pervertit le débat nécessaire pour contribuer à

des choix stratégiques garantissant y compris la pertinence et la viabilité des projets.

Profitant de l'opacité organisée, les exécutifs « resserrés » des regroupements d'établissements (PRES-EPCS, FCS...) candidats aux IDEX, ont organisé le détournement, à l'échelle du pays, de plusieurs dizaines de millions d'euros qui auraient dû être dévolus aux missions d'enseignement et de recherche du service public. Les montants gaspillés –disponibles au bulletin officiel des annonces des marchés publics ⁽³⁾– (plus de 150 000 € pour un dossier d'IDEX, de 25 000 € pour celui d'un LABEX, 50 000 € pour une SATT...) sont ressentis comme obscènes par des personnels qui voient leurs conditions de travail se dégrader, du fait du temps perdu à répondre à ces mêmes appels d'offres, de la bureaucratie endémique de la loi LRU, et du manque criant de créations d'emplois.

Le SNESUP dénonce un gaspillage indécent initié par le gouvernement. Il exige que soit fait le détail analytique des coûts engagés par chacun des établissements concernés, et que celui-ci fasse l'objet d'une présentation détaillée dans les conseils d'administration, pour éviter qu'ils soient dépossédés de leur rôle d'élaboration et de contrôle démocratique des budgets.

(1) http://www.deloitte.com/view/fr_FR/fr/votre-secteur/secteur-public/accompagner-les-orientations-des-politiques-publicques/index.htm

(2) http://www.deloitte.com/view/fr_FR/fr/votre-secteur/secteur-public/f5fc051e3c78c210VqNVCm1000001a56f00aRCRD.htm

(3) http://www.boamp.fr/index.php?action=avis&num_parution=C20100231&num_annonce=71&total=5&s=0&indice=3